

Les analogies entre concurrence économique et sélection naturelle dans les pensées libérales de Spencer et Hayek

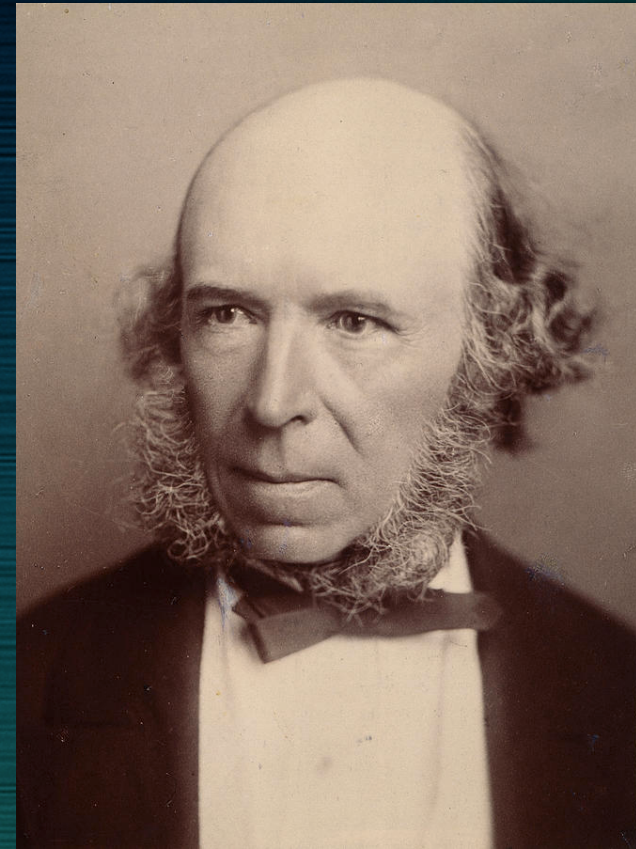
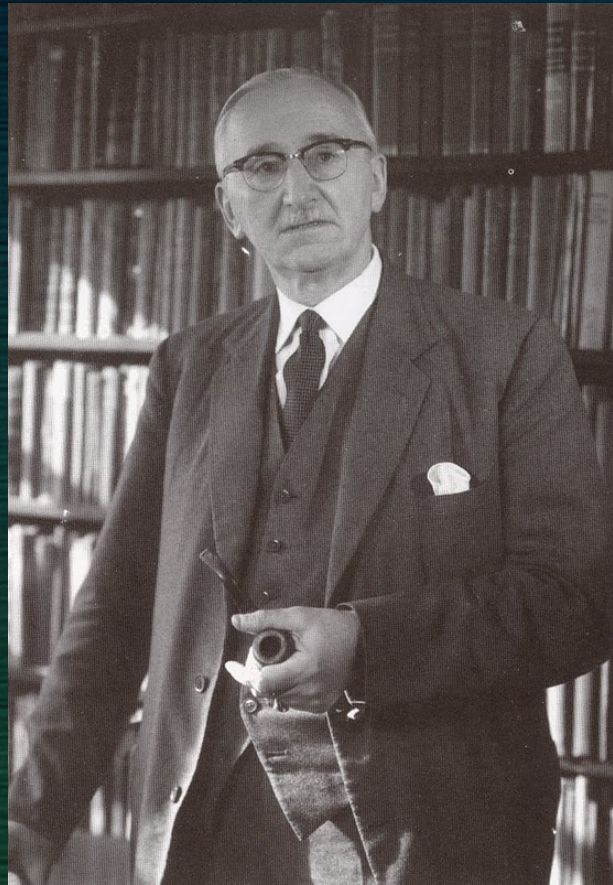
Philippe L  g   (CRIISEA, Universit   de Picardie)

Philippe.Lege@u-picardie.fr

22/05/19, Orsay

Introduction

Deux penseurs influents



Herbert Spencer (1820-1903)

- Ses œuvres sont traduites dans de très nombreuses langues et diffusées sur tous les continents: *Principes de psychologie* (1855), *Principes de biologie* (1864-7), *Principes de sociologie* (1876), etc.
- *Study of Sociology* (1873) : manuel de référence aux Etats-Unis.
- Spencer a vendu plus d'un million d'exemplaires de ses ouvrages de son vivant.
- Mais il sombre progressivement dans l'oubli au siècle suivant. Selon Patrick Tort, « cette disparition du nom propre, de l'exposé doctrinal et du commentaire textuel, consacre moins un dépérissement philosophique lié à une épistémologie assez largement obsolète qu'un accomplissement idéologique dans la sphère de la vie quotidienne ».

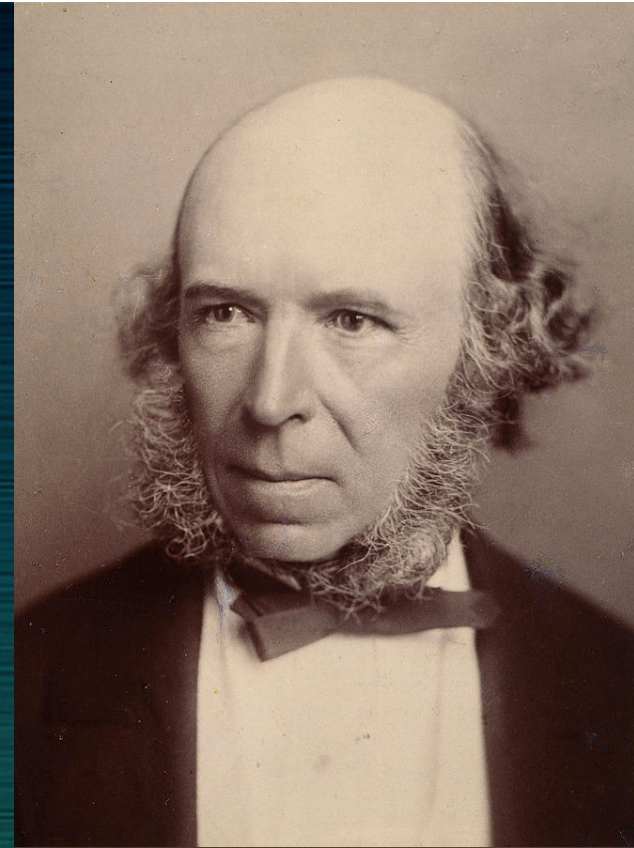
Friedrich A. Hayek (1899-1992)

- 1944: publication de *The Road to Serfdom*. Le *Reader's Digest* en publie une version courte diffusée à plus de 600 000 exemplaires.
- 1947: fondation de la Société du Mont-Pèlerin afin de réaffirmer les véritables principes du libéralisme et de « purger » la théorie libérale de certains éléments jugés contraires à ces principes.
- 1974: « prix de la banque de Suède en sciences économiques en mémoire d'Alfred Nobel ».
- 1975: rencontre avec Margaret Thatcher, au siège de l'IEA (*Institute of Economic Affairs*). Tandis que la Société du Mont-Pèlerin s'attachaient à convaincre une élite intellectuelle, l'IEA vise les « marchands d'idées de seconde main », un groupe « d'une importance décisive car il détermine ce que pensent les masses » (Hayek 1983, p. 192-3)

Friedrich A. Hayek (1899-1992)

- L'œuvre de Hayek a aussi influencé la façon dont fut menée dans les années 1990 la transition des économies d'Europe de l'Est. Václav Klaus explique rétrospectivement : « Nous avons tous nos héros, et Hayek fut pour moi l'un des plus grands [...] En tant que ministre des Finances chargé de la transformation du système économique tchécoslovaque, j'étais — du moins je l'espère — un véritable hayékien ».
- Comme le remarque Gilles Dostaler (2001, p. 4), « Hayek a été sur le plan de la pensée, mais aussi sur celui de l'action, un des principaux artisans de [la] reconstruction du libéralisme ». Mais l'objet même de cette reconstruction est ambigu.

1/ Evolution et sélection chez Spencer



1.1. Le libéralisme économique de Spencer

- Le jeune ingénieur des chemins de fer est libéral:

« L'État n'a pas d'autres fonctions que celle de sauvegarder les droits : il n'a pas à réguler le commerce, à éduquer le peuple, à enseigner la religion, à administrer la charité ; à faire des routes et des chemins de fer. Il doit juste défendre les droits naturels de l'homme, protéger la personne et la propriété [...] » (Spencer 1843)

- Selon John Gray (1986), « c'est dans Spencer que nous trouvons la plus complète et systématique application du principe libéral classique d'égale liberté ».
L'affirmation est très contestable.
- Certes, pour Adam Smith (1776), le souverain doit être débarrassé de « la charge d'être le surintendant de l'industrie des particuliers, de la diriger vers les emplois les mieux assortis à l'intérêt général de la société ». Mais...

1.1. Le libéralisme économique de Spencer

- « Dans le système de la liberté naturelle, le souverain n'a que trois devoirs à remplir [...] Le premier c'est le devoir de défendre la société de tout acte de violence ou d'invasion de la part des autres sociétés indépendantes. Le second, c'est le devoir de protéger, autant qu'il est possible, chaque membre de la société contre l'injustice ou l'oppression de tout autre membre [...] Et le troisième, c'est le devoir d'ériger et d'entretenir certains ouvrages publics et certaines institutions que l'intérêt privé d'un particulier ou de quelques particuliers ne pourrait jamais les porter à ériger ou à entretenir, parce que jamais le profit n'en rembourserait la dépense » (Smith 1776)
- De plus, en 1851, Spencer intitule le 19^e chapitre de la première édition de *Social Statics*, « le droit des individus à ignorer l'État ». Dès les premières lignes, Spencer affirme le « droit du citoyen » à refuser de payer l'impôt.

1.1. Le libéralisme économique de Spencer

- Une analogie mécaniste est mobilisée chaque fois qu'il s'agit de dénoncer l'erreur concernant l'effet net de l'action publique:

“ ... the force by which a society, through its government, works out certain results, is never increased by administrative mechanisms, but that part of it escapes in friction. Government evidently cannot create any facilities for the exercise of faculties; all it can do is to redistribute them” (1851, chap. 22)

“De telles idées en politique vont naturellement de pair avec les conceptions des phénomènes physiques qui sont généralement répandues. De même que l'inventeur du mouvement perpétuel croit pouvoir, par une ingénieuse disposition des pièces, faire rendre à sa machine plus de force qu'elle n'en a reçu, de même l'inventeur politique s' imagine ordinairement qu'une machine administrative bien montée, et adroitement maniée, marchera sans dépenser. Il croit obtenir d'un peuple stupide les effets de l'intelligence, et de citoyens inférieurs une qualité de conduite supérieure »
(*Introduction à la science sociale*)

1.2. L'organicisme de Spencer

- « Qu'est-ce qu'une société ? » demande Spencer dans ses *Principes de la sociologie* (1876). « Une société est un organisme » répond-il dans le titre du chapitre suivant.
- L'analogie organiciste est très ancienne mais elle connaît un succès particulièrement important aux 18e et 19e siècles, sous la plume de penseurs qui s'intéressent à la société et comparent celle-ci à un corps vivant.
- Par exemple, chez Saint-Simon ou son élève Auguste Comte. Mais aussi chez des économistes libéraux. Ainsi, pour Jean-Baptiste Say (1828), les sociétés « sont des corps vivants, de même que le corps humain. Elles ne subsistent, elles ne vivent que par le jeu des parties dont elles se composent, comme le corps de l'individu ne subsiste que par l'action de ses organes ». Pour Say, l'étude « des fonctions des différentes parties du corps social » forme l'économie politique.

1.2. L'organicisme de Spencer : spécificités

- “No one can need reminding that demand and supply is the law of life as well as the law of trade (...) that an undeveloped capability can be developed only under the stern discipline of necessity” (Spencer 1851, chap. 22).
- Dans une lettre à J. S. Mill, Spencer estime que « l'affaire de la science morale est de déduire des lois de la vie et des conditions de l'existence quelles sortes d'actions tendent nécessairement à produire du bonheur [...] ces déductions seront reconnues comme lois de la conduite ; et il faudra s'y conformer indépendamment d'une estimation directe du bonheur et de la souffrance ».
- Cette lettre de Spencer est citée par Darwin (*La Filiation de l'homme et la sélection liée au sexe*).

1.2. L'organicisme de Spencer : spécificités

- *The survival of the fittest*, la « survie du plus apte » est une expression qui trouve son origine dans les *Principles of Biology* (1864). Dans cet ouvrage, Spencer revendique l'identité entre sa théorie et celle exposée par Darwin en 1859 dans *L'origine des Espèces* :
« Cette survie du plus apte, que j'emploie ici en termes mécaniques, est ce que Mr Darwin a nommé la “sélection naturelle”, ou la préservation de races favorisées dans la lutte pour la vie. »
- On associe souvent Spencer à l'eugénisme. C'est une erreur. Francis Galton voulait intervenir pour modifier la sélection naturelle afin d'éviter une « dégénérescence » de la société et des individus. Au contraire, Spencer estime que des artifices sociaux entravent la sélection naturelle.

1.3. Spencer et le « darwinisme social »

- Pour dénoncer les lois sur les pauvres, Spencer (1851) utilise une analogie:

“That state of *universal warfare* maintained throughout the lower creation, to the great perplexity of many worthy people, is at bottom *the most merciful provision* which the circumstances admit of. It is much *better* that the ruminant animal, when deprived by age of the vigour which made its existence a pleasure, should *be killed* by some beast of prey, *than that it should linger out a life made painful by infirmities*, and eventually die of starvation. By the destruction of all such, not only is existence ended before it becomes burdensome, but room is made for a younger generation capable of the fullest enjoyment; and, moreover, out of the very act of substitution happiness is derived for a tribe of predatory creatures. Note further, that their carnivorous enemies not only remove from herbivorous herds individuals past their prime, but also weed out the sickly, the malformed, and the least fleet or powerful...”

1.3. Spencer et le « darwinisme social »

“... By the aid of which purifying process, as well as by the fighting, so universal in the pairing season, all vitiation of the race through the multiplication of its inferior samples is prevented; and the maintenance of a constitution completely adapted to surrounding conditions, and therefore most productive of happiness, is ensured” (1851). Ainsi le « processus de purification » et la lutte qui prévaut pendant les périodes d'accouplement empêchent « toute viciation de la race par la reproduction de ses types inférieurs ». Or, pour Spencer, il en va de même chez l'homme :

(...) the well-being of existing humanity, and the unfolding of it into this ultimate perfection, are both secured by *that same beneficent, though severe discipline*. The poverty of the incapable, the distresses that come upon the imprudent, the starvation of the idle, and those shoulderings aside of the weak by the strong, which leave so many “in shallows and in miseries,” are the decrees of a large, far-seeing benevolence. It seems hard (...) Nevertheless, when regarded not separately, but in connection with the interests of universal humanity, these harsh fatalities are seen to be full of the highest beneficence” (1851)

1.3. Spencer et le « darwinisme social »: récidives

“Bien que le tiers d’un siècle se soit écoulé depuis la publication de ces passages, je n’ai aucun motif pour abandonner la position prise à ce moment-là. Au contraire, ce laps de temps a amené une foule de preuves qui fortifient cette position. Il a démontré que si les individus capables survivent seuls, il en résulte des conséquences infiniment plus heureuses que celles indiquées plus haut. M. Darwin a prouvé que la “sélection naturelle” jointe à une tendance à la variation et à l’hérédité des variations était une des causes principales (mais non la seule cause à ce que je crois) de cette évolution grâce à laquelle tous les êtres vivants, en commençant par les plus humbles ont atteint leur organisation actuelle et l’adaptation à leur mode d’existence. Cette vérité est devenue tellement familière que je dois m’excuser de la citer. Et cependant, chose étrange à dire, maintenant que cette vérité est admise par la plupart des gens éclairés, maintenant qu’ils sont pénétrés de l’influence bienfaisante de la perpétuation des plus capables à tel point qu’on devrait s’attendre à les voir hésiter avant d’en neutraliser les effets, maintenant plus qu’à aucune époque antérieure de l’histoire du monde, ils font tous leurs efforts pour favoriser la perpétuation des plus incapables » (1884)

1.3. Spencer et le « darwinisme social »: récidives

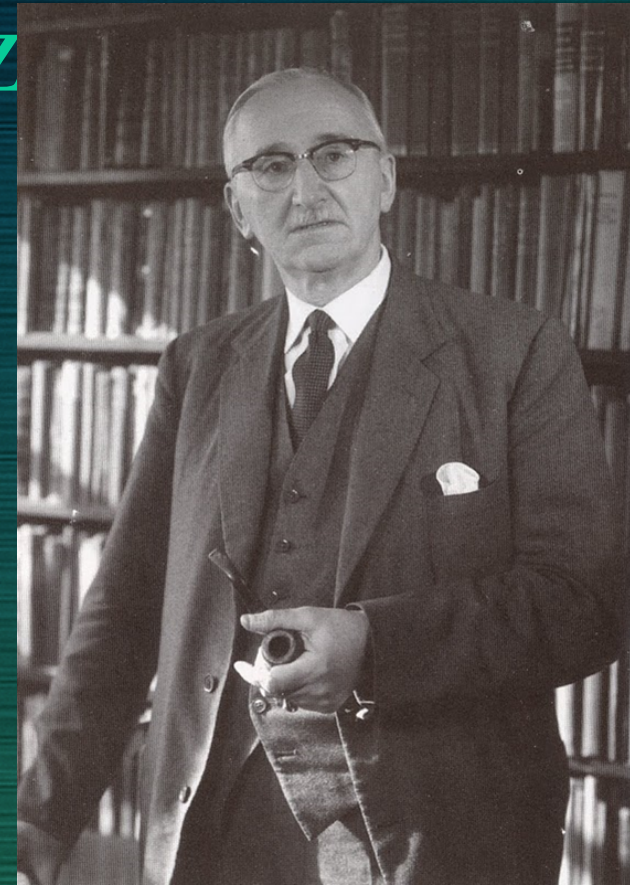
Il cite une troisième fois ce passage de *Social Statics* dans son autobiographie (1904) et ajoute qu'un « compte-rendu qui aurait été écrit par un critique compétent » aurait du ressembler à ceci :

« Mr. Spencer goes on to argue that mankind are, and should be, subjected to this “same beneficent, though severe discipline” and he holds that when a Government tries to prevent the misery necessitated by the stress of competition and the consequent “struggle for life or death” it eventually creates far more misery by fostering the incapables » (1904)

Deux questions

- Sur un plan pratique, Hayek arrive-t-il à de telles conclusions?
- Ses raisonnements ressemblent-ils à ceux de Spencer? Selon Dardot et Laval (2009, p. 254), « l'originalité de Hayek » est de rattacher les droits individuels « non à une loi de nature prescrite par Dieu (Locke) ou à la loi générale de la vie (Spencer), mais aux règles de juste conduite elles-mêmes ».

2/ Evolution et sélection chez Hayek



introduction

- *La Route de la servitude*, a « contribué à façonner et transformer ma façon de voir le monde » (Edouard Philippe, 5 mars 2019)
- « Dans notre pays, la liberté économique est intimement liée dans son calendrier et sa naissance avec l'avènement de la liberté individuelle et politique » (*ibid.*)
- « Dans le sens que nous adoptons ici, la liberté est une, elle varie en degré mais pas en nature » (Hayek, 1960)

2.1. Le « vrai » libéralisme comme théorie de « l'ordre spontané »

- « L'interaction spontanée des actions des individus crée quelque chose qui n'est pas le résultat de leurs actions volontaires, mais un organisme dont chaque partie occupe une fonction nécessaire à la perpétuation du tout » (Hayek 1933)
- « Nous observons souvent dans les formations sociales spontanées, comme dans les organismes biologiques, que les parties agissent comme si leur but était la préservation du tout » (Hayek 1942)
- « Il y a un principe fondamental [du libéralisme] : à savoir que dans la conduite de nos affaires nous devons faire le plus grand usage possible des forces sociales spontanées, et recourir le moins possible à la coercition » (1944)
- Le vrai individualisme est d'une part « la seule théorie qui puisse prétendre rendre intelligible l'apparition de formations sociales spontanées » et d'autre part une application politique de cette théorie : « l'art de construire un cadre juridique approprié et d'améliorer les institutions qui se sont développées spontanément » (1945)

2.1. Le « vrai » libéralisme comme théorie de « l'ordre spontané »

- Les hommes collaborent, et coordonnent leurs actions, grâce à deux types d'ordres : « l'ordre spontané » et « l'ordre construit » (ou organisation).
- Hayek distingue « deux aspects du processus de civilisation : la transmission dans le temps (tradition) de notre stock accumulé de savoir, et la communication (diffusion) parmi les contemporains de l'information sur laquelle ils fondent leurs actions ». Mais « les deux aspects ne peuvent être nettement disjoints parce que les instruments de communication entre contemporains font partie de l'héritage culturel » (1960)
- Au fil du temps, les règles se transforment sous l'effet de l'interaction des individus, et modifient à leur tour l'ordre social : « ce système entier évolue et se précise graduellement en s'adaptant mieux au genre de circonstances dans lesquelles vit la société » (1976). Mais que signifie ici « s'adapter mieux » ?

2.1. Le « vrai » libéralisme comme théorie de « l'ordre spontané »

- N'ayant pas été choisies délibérément, ces règles composent un « ordre spontané » ; elles ont été « sélectionnées dans un processus d'évolution » et constituent « la seule adaptation » de l'homme à son milieu (Hayek, 1976). La nature de ce processus reste assez vague. Hayek définit « toute évolution, culturelle ou biologique, » comme « un processus d'adaptation continue à des événements imprévisibles » (1988). Une première difficulté d'interprétation porte sur la nature exacte de l'analogie proposée par Hayek avec la théorie de l'évolution naturelle.
- À partir des années 1960, il se réfère beaucoup à Darwin. Il considère d'ailleurs « les philosophes moralistes du XVIIIe siècle » comme des « darwiniens avant Darwin ». Il déclare refuser le « darwinisme social » en raison « d'importantes différences entre l[es] façon[s] dont opère le processus de sélection » en biologie et dans le domaine social (1973). Mais, tout en récusant « l'emploi littéral » de la théorie darwinienne, il considère que « la conception de base de l'évolution est la même dans les deux domaines » (*ibid.*).

2.1. Le « vrai » libéralisme comme théorie de « l'ordre spontané »

- Hayek considère que « l'erreur du darwinisme social fut de se concentrer sur la sélection des individus plutôt que celle des institutions et des pratiques » (1973). Certains auteurs, comme Philippe Nemo (198), considèrent « qu'il y a donc, par rapport à la sélection darwinienne, une différence essentielle. Ce qui est retenu, le “support” de la sélection, ce n'est pas l'individu physique, ce sont les règles de comportement ».
- Mais comment les règles sont-elles transmises? Par imitation et tradition écrit parfois Hayek. Il considère que ce mode de transmission est « considérablement supérieur à la transmission génétique parce qu'il inclut la transmission de caractères acquis, ce que la transmission génétique ne permet pas » [1971, p. 291]. C'est pourquoi Hayek affirme, dans *The Fatal Conceit*, que l'évolution culturelle « simule le lamarckisme » (1988, p. 37)

2.1. Le « vrai » libéralisme comme théorie de « l'ordre spontané »

- Mais Hayek affirme parfois que les règles sont progressivement adoptées, « non parce que les hommes les auraient consciemment sélectionnées mais parce que ces personnes qui ont choisi le type de règle approprié [*right sort of rules*] ont elles-mêmes été sélectionnées pour leur nouvelle capacité à se multiplier plus rapidement » (1982). Si les règles assurent la prospérité et la paix, le groupe croît. C'est en ce sens que Hayek se réfère à des « règles de conduite auxquelles le groupe doit sa supériorité » (1970) ou à « une culture dégagée par la sélection des groupes » (1979).
- Hayek estime que l'évolution culturelle effectue un « calcul de vies » [*calculus of lives*]. Le statut de cette notion est assez flou : « quand bien même la notion de 'calcul de vies' ne peut être prise littéralement, elle constitue plus qu'une métaphore » (Hayek 1988).

2.1. Le « vrai » libéralisme comme théorie de « l'ordre spontané »

- Deux remarques:
- 1/ C'est ce que certains auteurs appellent « la révision de Bentham par Hayek (du 'plus grand bonheur du plus grand nombre' au 'plus grand nombre') » (Shearmur 1996)
John Gray lui-même doit l'admettre : « On rencontre de sérieuses difficultés lorsque l'on cherche à déterminer le contenu de l'utilitarisme de Hayek. Il a clairement montré que pour lui l'utilité n'a aucune connotation de plaisir ou bonheur » (1989)

Sur cette question de la définition de l'utilité, Hayek tente à nouveau de s'appuyer sur Hume. Il cite C. Everett qui « suggère » que Bentham aurait dit « quelque part » que l'idée que se fait Hume de l'utilité est « une idée vague », qui ne se réfère pas au bonheur (Hayek 1976). Il ajoute: « si tel était le point de vue de Hume, il employait le mot [utilité] avec sa véritable signification »

2.1. Le « vrai » libéralisme comme théorie de « l'ordre spontané »

- 2/ Le critère de survie revient à juger qu'une règle est bonne dès lors qu'elle concourt à la survie du groupe. Quelles sont alors les règles qui ne vérifient pas cette condition ? Comment distinguer parmi l'ensemble des règles de la tradition celles qui sont indispensables à la survie du groupe ? Hayek affirme qu'il est impossible de répondre à ces questions mais qu'il faut reconnaître que la tradition tournée en ridicule par les rationalistes, « peut contenir des conditions nécessaires à l'existence de l'homme moderne [*of modern mankind*] » (1984).
- Problème: en l'absence de précisions sur ces conditions, toute règle existante peut être qualifiée de juste ou de bonne tant que le groupe n'a pas disparu. Car telle ou telle règle pourrait bien être l'une « des » conditions d'existence que la tradition « peut » contenir.

2.1. Le « vrai » libéralisme comme théorie de « l'ordre spontané »

- Hayek maintient le parallèle avec la biologie : « la tradition est un processus guidé par sélection, à la manière de la sélection biologique, mais par une sélection de groupes et non d'individus » (1982).
- La nature exacte de l'analogie dressée par Hayek entre évolution biologique et évolution culturelle demeure toutefois assez obscure.

2.2. Que faire des perdants?

- Lorsqu'il les considère du point de vue synchronique, Hayek reconnaît que les « perdants » peuvent être « exclus du jeu » du marché et que l'Etat doit donc leur garantir une « sécurité minimale » :

“ Il n'y a évidemment aucune raison pour qu'une société qui bénéficie, grâce au marché, de toute la richesse des sociétés modernes, ne puisse fournir *hors marché* une sécurité minimale pour tous ceux qui tombent, par le jeu du marché, sous un certain niveau ” (1966).

- La position de Hayek a évolué. Dans *The Road to Serfdom* (1944), il proposait une assurance sociale limitée. Dans *Law, Legislation and Liberty* (vol.2), il propose juste d'assurer à tous « une protection contre un dénuement extrême, sous la forme d'un revenu minimum garanti » et dans une nouvelle préface de *The Road of Serfdom*, rédigée vingt-deux ans plus tard, il récusé ses propres « concessions » à l'interventionnisme : « Je ne m'étais pas complètement libéré de toutes les superstitions interventionnistes, j'avais par conséquent fait de nombreuses concessions que je considère à présent comme injustifiées » (1976)

2.2. Que faire des perdants?

- En 1979, Hayek ajoute que le revenu minimum est aussi « un élément nécessaire » au « nouveau système » afin d'éviter « un grand mécontentement et des réactions violentes lorsque ceux qui, d'abord, ont joui [de la sécurité et de la solidarité du groupe restreint] se trouvent, sans faute de leur part, privés à la fois de leur gagne-pain et de tout secours familial ».
- En outre, il ne s'agit plus de procurer un minimum de bien-être : Hayek précise bien que le minimum garanti concerne l'individu « incapable de pourvoir à sa subsistance » et ne doit pas consister au « maintien du niveau de vie particulier » auquel il était arrivé. Hayek refuse le financement « par l'impôt sur la collectivité », multiplie les objections et conclut:

« ... reconnaître à tout citoyen ou habitant d'un pays, le droit à un certain niveau de vie minimum en fonction de l'aisance générale de ce pays revient à reconnaître une sorte de propriété collective des ressources collectives du pays, ce qui n'est pas compatible avec l'idée d'une société ouverte et soulève de sérieux problèmes »

2.2. Que faire des perdants?

- Contrairement à Spencer qui voit la misère comme “ résultat normal de la mauvaise conduite ” (1884, p. 47), Hayek concède que la répartition qui résulte des choix individuels n'est pas conforme à un principe de justice reconnu, et insiste sur l'idée qu'elle est le résultat d'un processus impersonnel et d'une accumulation de conséquences involontaires des actions des hommes. Les rémunérations obtenues par les agents pour leur activité économique ne peuvent pas être qualifiées de justes ou d'injustes. Il arrive que des individus méritants soient malchanceux et que des individus qui ne le sont pas prospèrent.
- Mais Hayek défend l'idée selon laquelle nul individu n'a de droit-crédance sur la société. Il estime aussi que les pauvres doivent leur *existence* à « l'ordre de marché ». Ils forment une « population additionnelle »...

2.2. Que faire des perdants?

- “ Le prolétariat, que le capitalisme a en un sens créé, n’était pas une partie de la population qui aurait de toute façon existé sans lui et dont il aurait détérioré les conditions d’existence ; c’était une population additionnelle qui a pu augmenter [*enabled to grow up*] grâce aux nouvelles opportunités d’emploi fournies par le capitalisme ” (Hayek 1954).
- « oui, seule l’économie de marché a permis à ces gens d’exister. Mais avoir créé le prolétariat signifie lui avoir donné vie. Ces gens n’auraient jamais vécu si le capitalisme, ou le système de marché, n’avait permis à certains individus de survivre (...) Je les regardais d’abord d’un point de vue marxiste, comme des gens pauvres que le capitalisme avait rabaissé, mais il me parut soudain très clair que ces gens n’auraient jamais survécu sans le capitalisme » (Hayek 1982)
- Les pauvres seraient-ils alors redevables de leur existence à « l’ordre de marché » ?

2.2. Que faire des perdants?

- Dans son dernier ouvrage Hayek ne parle plus de « population additionnelle » mais de « nouveaux-venus ». Et dans une annexe consacrée à « L'aliénation, les marginaux et les revendications des parasites » :
« L'existence comme telle ne peut conférer un droit ou une créance morale à qui que ce soit vis-à-vis de qui que ce soit d'autre. Les personnes ou les groupes peuvent encourir des devoirs vis-à-vis d'individus bien précis, mais en tant que ces devoirs font partie du système de règles communes qui assistent tout le genre humain dans sa croissance et sa multiplication, *toutes les existences humaines n'ont pas un droit moral à la préservation* » (1988).
- Il donne alors l'exemple des tribus esquimaudes qui « laissent mourir leurs membres devenus séniles au commencement de leur migration saisonnière ».

2.2. Que faire des perdants?

- Deux points importants:

1/ Cet exemple avait déjà été employé dans *Law, Legislation and Liberty* pour justifier l'idée qu'il n'existe pas de valeurs morales universelles. Spencer utilise un exemple très similaire.

2/ Hayek confirme ici ses propos de la fin des années soixante-dix : sa proposition de revenu minimum est une concession pouvant parfois prévenir un grand mécontentement, mais pour lui elle n'est au fond « pas compatible avec l'idée d'une société ouverte ».

Conclusion